



INTERSYNDICALE CGT/SUD POUR LES PSYCHOLOGUES



Les attaques contre la profession sont nombreuses : conditions inacceptables de prise en charge par l'assurance maladie, prescription médicale imposée pour y accéder, exclusion du Ségur de la Santé alors que dans la FPH nos grilles correspondent aujourd'hui à un niveau Bac+3, Plateformes de Consultations et d'Orientation qui dénie l'indépendance méthodologique des psychologues...

Deux grandes journées de mobilisation, les 10 juin et 28 septembre derniers, ont témoigné de la colère et de la réactivité des professionnel.le.s. Cela a permis de porter les problèmes sur la place publique, ce qui est une première étape, mais rien n'a été obtenu ! Ces deux premiers actes appellent une suite.

La CGT et SUD ont décidé de s'unir pour défendre la profession et l'accès aux soins. En effet, les psychologues en se regroupant avec les syndicats représentatifs présents dans les instances nationales et locales unissent leurs forces pour obtenir des avancées.

CGT et SUD partagent les mêmes valeurs et condamnent les accords du Ségur qu'ils n'ont pas signés.

CGT ET SUD SE SONT ACCORDÉS POUR :

- ▶ **Combattre toute forme de paramédicalisation quel que soit le secteur d'activité : ni prescription, ni évaluation des professionnels par les médecins,**
- ▶ **S'opposer au glissement des missions du service public vers le secteur libéral qui instaure un système inégalitaire,**
- ▶ **Dénoncer la précarisation des psychologues du service public majoritairement sous contrat, à temps incomplet, menacés ou empêchés dans le libre choix de leurs outils et dans l'exercice de la fonction FIR (Formation Information Recherche),**
- ▶ **Revendiquer un plan d'urgence d'intégration sous statut (titularisation dans la FPH pour toutes celles et ceux qui le souhaitent) garantie de l'indépendance,**
- ▶ **Revendiquer une revalorisation substantielle des grilles de salaires pour mettre fin au décrochage salarial que les psychologues subissent depuis 30 ans,**
- ▶ **Exiger l'accès direct à la consultation des psychologues et sa prise en charge par l'assurance maladie, car c'est un enjeu de santé publique.**

SUR CES ÉLÉMENTS ET EN ÉTROIT CONTACT AVEC LEURS BASES, CGT ET SUD INTERPELLENT LE MINISTÈRE ET APPELLENT LA PROFESSION À SE MOBILISER AUX CÔTÉS DES AUTRES PROFESSIONNEL.LE.S DU SOCIAL, DU MÉDICO-SOCIAL ET DE LA SANTÉ, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

**Nous ne gagnerons pas chacun-e de notre côté.
C'est collectivement que nous pourrons
faire aboutir nos revendications propres**

LE MARDI 11 JANVIER 2022

**En préparation de l'acte III,
au mois de mars...**



CONTACTS - INFOS :

**ufmict@sante.cgt.fr
contact@sudsantesociaux.org**